CHAPITRE III.

Arrivée à Han-tchouan. — Les habitants de la ville offrent une paire de bottes à un mandarin disgracié. — Influence des placards et des affiches. — Préfet d'une ville de second ordre destitué et chassé par ses administrés. — Franchises et libertés dont jouissent les Chinois. — Association contre les joueurs. — Fameuse confrérie du *Vieux Taureau*. — Liberté de la presse. — Lecteurs publics. — Préjugé des Européens au sujet du despotisme des gouvernements asiatiques. — Insouciance des magistrats. — Souvenir des souffrances du vénérable Perboyre. — Navigation sur un lac. — Iles flottantes. — Population de la Chine. — Ses causes et ses dangers. — Pêche au cormoran. — Quelques détails sur les mœurs des Chinois. — Mauvaise réception à Han-yang. — Nous suivons une fausse politique. — Passage du fleuve Bleu. — Arrivée à Ou-tchang-fou.

Nos conducteurs, maître Ting surtout, supportèrent d'assez mauvaise humeur les sarcasmes et les plaisanteries dont le jeune mandarin militaire du Hou-pé ne cessait de les poursuivre. Bien convaincus pourtant, par plusieurs mésaventures, qu'ils se trouvaient quelque peu en pays étranger, ils finirent par en prendre leur parti, ce qui eut pour résultat immédiat de faire tomber les petites invectives de leur malin confrère.

Après quelques étapes où nous ne remarquâmes rien qui mérite d'être mentionné, nous arrivâmes à Han-tchouan, ville de second ordre. Le soleil venait de se lever ; beaucoup de curieux stationnaient en dehors des remparts ; mais les groupes étaient plus nombreux aux

environs de la principale porte d'entrée. Nous eûmes la fatuité de penser que tout ce monde se trouvait là réuni pour nous voir passer : il n'en était rien pourtant. Au moment où nous allions entrer dans la cité, un brillant cortége, suivi d'une foule immense, se présenta de l'autre côté, et nous dûmes nous arrêter pour lui laisser le passage libre. Le principal personnage de ce cortége était un mandarin militaire, d'un âge assez avancé, et qui portait les insignes de *tou-sse*, grade assez important dans l'armée chinoise. Il était monté sur un cheval richement enharnaché, et entouré d'un grand nombre d'officiers militaires d'un rang inférieur. Aussitôt que le cortége eut traversé la porte, il s'arrêta tout près de nos palanquins, et la foule se groupa avec empressement, en faisant retentir les airs de vives acclamations. Deux vieillards à noble figure, magnifiquement vêtus et chacun portant à la main une botte en satin, s'approchèrent du tou-sse ; ils fléchirent le genou, ôtèrent respectueusement les bottes que portait le cavalier, et lui en mirent une paire de neuves. Pendant cette cérémonie, tout le peuple était prosterné. Deux jeunes gens prirent les bottes que le mandarin venait de quitter, les suspendirent à la voûte de la porte de la ville, et le cortége continua sa route, accompagné d'une nombreuse multitude qui faisait entendre des cris de douleur et des lamentations. Nos palanquins se remirent aussi en chemin, et nous entrâmes dans Han-tchouan. Les rues étaient encombrées de monde ; mais à peine daignait-on honorer d'un regard le passage de deux diables occidentaux, tant on était préoccupé de ce qui venait d'avoir lieu en dehors des remparts.

Lorsque nous fûmes arrivés au palais communal, nous nous empressâmes de demander au gardien des renseignements sur le personnage qui avait été l'objet de la cérémonie dont nous avions été témoins à l'entrée de la ville. On nous dit que le mandarin militaire que nous avions vu partir en si grande pompe était disgracié ; victime de faux rapports qu'on avait adressés contre lui à Péking, il était déchu d'un grade dans la hiérarchie militaire, et envoyé dans un poste moins important. Cependant le peuple, qui n'avait eu qu'à se louer de sa paternelle administration pendant son séjour à Hantchouan, avait voulu protester contre cette injustice par une solennelle manifestation. On lui avait donc offert, selon l'usage, une paire de bottes d'honneur, en témoignage de sympathie, et l'on avait gardé celles dont il s'était déjà servi, pour les suspendre à une des portes de la ville, comme un précieux souvenir de sa bonne administration.

Cet usage singulier de déchausser un mandarin quand il quitte un pays est très-répandu et remonte à une haute antiquité : c'est un moyen adopté par les Chinois pour protester contre les injustices du gouvernement, et témoigner leur reconnaissance et leur admiration au magistrat qui a exercé sa charge en Père et Mère du peuple. Dans presque toutes les villes de la Chine, on aperçoit, aux voûtes des grandes portes d'entrée, de riches assortiments de vieilles bottes toutes poudreuses et tombant quelquefois de vétusté. C'est là une des gloires, un des ornements les plus beaux de la cité. L'archéologie de ces antiques et honorables chaussures peut donner, d'une manière approximative, le nombre des

bons mandarins qu'une contrée a eu le bonheur de posséder. La première fois que nous remarquâmes, au haut de la porte d'une ville chinoise, ce bizarre étalage de vieilles bottes, nous fîmes vainement des efforts incroyables d'imagination pour deviner ce que cela pouvait signifier. Pour être un établi de savetier, c'était évidemment trop haut placé et trop mal tenu. Un chrétien qui nous accompagnait nous en donna la véritable explication ; mais nous eûmes beaucoup de peine à y croire, et ce ne fut qu'après avoir vu un grand nombre de portes armoriées de cette façon que nous commençâmes à nous convaincre qu'on n'avait pas voulu se moquer de nous.

Les Chinois, tout soumis qu'ils sont à l'autorité qui les gouverne, trouvent toujours moyen de manifester leur opinion et de faire parvenir le blâme ou l'éloge à leurs mandarins. L'offrande d'une paire de bottes est déjà une manière assez originale de complimenter quelqu'un et de lui témoigner sa sympathie. Mais leurs ressources ne se bornent pas là. Une large et puissante voie ouverte à l'opinion publique, c'est l'affiche, et on en use partout avec une habileté qui témoigne d'une longue habitude. Quand on veut critiquer une administration, rappeler un mandarin à l'ordre et lui faire savoir que le peuple est mécontent de lui, l'affiche chinoise est vive, railleuse, incisive, acerbe et pleine de spirituelles saillies ; la pasquinade romaine pâlirait à côté ; elle est placardée dans toutes les rues, et surtout aux portes du tribunal où réside le mandarin qu'on veut livrer aux malédictions et aux sarcasmes du public. On se rassemble autour de ces affiches, on les lit à haute voix et sur

un ton déclamatoire, pendant que mille commentaires plus satiriques, plus impitoyables que le texte, se produisent de toute part au milieu des éclats de rire.

Quelquefois ce moyen d'opposition devient une forme de récompense nationale instituée en faveur des mandarins qui ont su se rendre populaires ; alors l'éloge pompeux et emphatique remplace l'épigramme, et l'idole de la multitude ne manque jamais d'être comparée aux saints personnages les plus fameux de la vénérable antiquité. Il est à remarquer, cependant, que les Chinois réussissent toujours moins dans l'apologie que dans la satire, et que leurs affiches savent beaucoup mieux insulter que louer leurs mandarins.

Les Chinois n'ont pas l'habitude de se tenir toujours aussi courbés qu'on se l'imagine sous la verge de leurs maîtres. On peut dire, et c'est une justice à leur rendre, qu'ils respectent ordinairement l'autorité ; mais, lorsqu'elle est par trop tyrannique, ou simplement tracassière, ils savent quelquefois se redresser devant elle avec une énergie irrésistible et la faire plier. Pendant que nous traversions une des provinces de l'ouest, nous arrivâmes un jour dans une ville de troisième ordre nommée *Ping-fang*, où nous trouvâmes le peuple entier en mouvement, avec des airs qu'on n'est pas accoutumé à lui trouver. Voici ce qui venait de se passer :

L'administration supérieure avait nommé à la préfecture de cette ville un mandarin dont les habitants ne paraissaient pas se soucier ; on savait que, dans le district qu'il venait de quitter, son administration avait été arbitraire et tyrannique, et que le peuple avait eu beaucoup à souffrir de ses injustices et de ses rapines. La nouvelle

de sa nomination excita donc une réprobation générale, qui se manifesta d'abord, selon l'usage, par les placards les plus satiriques et les plus violents. Une députation des plus notables bourgeois de la ville partit pour la capitale de la province, afin de présenter au vice-roi une requête dans laquelle on le suppliait très-humblement d'avoir pitié du pauvre peuple et de ne pas lui envoyer, au lieu d'un Père et Mère, un tigre pour le dévorer. La requête n'eut pas de succès, et il fut décidé que le mandarin irait prendre possession de son poste au jour déterminé.

Les députés s'en retournèrent reporter cette malheureuse nouvelle à leurs concitoyens. Aussitôt la ville fut plongée dans la consternation ; mais on ne se borna pas à se désoler en secret. Les chefs de quartiers se réunirent et tinrent un grand conseil où furent appelés les personnages les plus influents. Il fut décidé qu'on ne permettrait pas au nouveau préfet de s'installer, et qu'on le chasserait poliment de la ville.

Cependant celui-ci se mit en route à l'époque fixée, et arriva à son poste, accompagné d'une suite nombreuse. Il n'y eut pas d'émeute sur son passage, pas même le plus petit signe d'opposition. Tout le monde, au contraire, s'était prosterné à son approche, pour rendre hommage à sa dignité. Il demeura donc convaincu que tout allait bien, et que ses craintes d'une mauvaise réception étaient chimériques et sans fondement. A peine fut-il entré dans son tribunal, avant même d'avoir eu le temps de prendre une tasse de thé, on lui annonça que les notables de la ville demandaient audience. Il les fit entrer avec empressement, bien persuadé qu'on venait le

féliciter de son heureux voyage. Les notables se prosternèrent, conformément aux rites, devant leur nouveau préfet, puis l'un d'eux, prenant la parole, lui annonça, avec une politesse exquise et une grâce infinie, qu'ils venaient, au nom de la ville et de ses dépendances, pour lui signifier qu'il devait se remettre en route immédiatement, et s'en retourner d'où il était venu, parce que, absolument, on ne voulait pas de lui. Le préfet, brusquement désillusionné, essaya de caresser d'abord, puis d'intimider ses chers administrés ; mais il ne fut, en cette circonstance, comme s'expriment les Chinois, qu'un *tigre de papier*. Le chef des notables lui dit, avec beaucoup de calme, qu'on n'était pas venu pour délibérer ; que la chose avait été déjà faite, et qu'il était bien arrêté qu'on ne le laisserait pas coucher dans la ville ; et, afin de ne laisser aucun doute à ce pauvre magistrat sur leurs véritables intentions, il ajouta qu'un palanquin l'attendait devant le tribunal ; que la ville payerait les frais du voyage ; et que, de plus, elle lui fournirait une brillante escorte pour le reconduire jusqu'à la capitale de la province, et le remettre sain et sauf entre les mains du vice-roi.

Il est incontestable qu'on ne saurait mettre quelqu'un à la porte avec plus de galanterie. Le préfet feignit pourtant de faire encore le difficile ; mais une immense multitude s'était rassemblée aux alentours du tribunal ; les clameurs qu'elle faisait entendre et qui paraissaient être d'une nature peu bienveillante, avertirent le préfet qu'il ne serait pas prudent de résister davantage. Il dut donc céder à sa destinée et se résigner à rebrousser chemin. Les notables l'accompagnèrent avec beaucoup d'égards

et de respects jusqu'à l'entrée du tribunal, où, en effet, on avait préparé un très-beau palanquin. On l'invita à vouloir bien entrer dedans ; puis on se mit en route pour la capitale de la province, sous l'escorte des principaux lettrés de la ville.

Aussitôt qu'on fut arrivé, on se rendit tout droit au palais du vice-roi. Le principal représentant de Ping-fang lui présenta le préfet en disant : La ville de Ping-fang, en vous renvoyant ce premier magistrat, vous supplie très-humblement de lui en donner un autre ; pour celui-là, on n'en veut à aucun prix. Voilà l'humble requête de vos enfants... Et, en prononçant ces mots, il remit au vice-roi un long cahier en papier rouge, sur lequel se trouvait une supplique, suivie des nombreuses signatures des citoyens les plus importants de la ville de Ping-fang. Le vice-roi, après quelques signes de mécontentement, parcourut avec attention le cahier rouge et dit ensuite aux députés que, leurs réclamations étant fondées en raison, on y ferait droit ; qu'ils pouvaient s'en retourner en paix et annoncer à leurs concitoyens qu'ils auraient bientôt un préfet selon leurs désirs.

Au moment où nous arrivâmes à Ping-fang, il y avait seulement quelques heures que les députés étaient de retour de la capitale de la province, apportant l'heureuse nouvelle que leur démarche si pleine de hardiesse avait été couronnée d'un succès complet.

Des faits analogues se reproduisent assez fréquemment dans l'empire chinois. Il arrive souvent que des manifestations populaires, persévérantes et énergiques, font justice de la mauvaise administration des mandarins et forcent le gouvernement à respecter l'opinion publique.

On se trompe beaucoup en pensant que les Chinois vivent toujours parqués dans une enceinte de lois impitoyables et sous la verge d'un pouvoir tyrannique, qui réglemente toutes leurs actions et dirige leurs mouvements. Cette monarchie absolue, mais tempérée par l'influence et la prépondérance des lettrés, donne au peuple une indépendance bien plus large qu'on ne saurait se l'imaginer. On trouve en Chine un grand nombre de libertés qu'on chercherait vainement dans certains pays qui ont pourtant la prétention d'avoir des constitutions très-libérales.

On a écrit et l'on croit assez communément en Europe que les Chinois sont tenus d'exercer la profession paternelle ; que la loi fixe à chacun le métier qu'il doit faire ; que personne ne peut abandonner sa résidence pour aller se fixer ailleurs sans l'autorisation des mandarins ; qu'on est enfin assujetti à une foule de servitudes qui révoltent les instincts des libres citoyens de l'Occident. Nous ne savons ce qui a pu donner lieu à de pareils préjugés ; car il est bien certain que, dans toute l'étendue de l'empire chinois, chacun exerce la profession qui lui convient, ou même n'en exerce pas du tout, sans que le gouvernement s'en mêle en aucune manière. On est artisan, médecin, maître d'école, agriculteur, commerçant avec toute la liberté imaginable ; on n'a besoin d'aucune patente, d'aucun permis, d'aucune autorisation de qui que ce soit. On prend, on quitte et on reprend un état, sans que personne s'en occupe le moins du monde. Pour ce qui est des voyages et de la circulation des citoyens, il n'existe peut-être nulle part autant de liberté et d'indépendance ; on peut aller et venir tant qu'on

veut dans les dix-huit provinces, se fixer où on le juge convenable et de la manière qu'on l'entend, sans avoir rien à démêler avec les mandarins. Tout le monde a le droit de se promener librement d'un bout de l'empire à l'autre ; personne ne s'occupe des voyageurs, qui sont bien assurés de ne rencontrer nulle part des gendarmes pour leur demander leur passe-port. Si, par malheur, le gouvernement chinois s'avisait un beau jour d'adopter l'ingénieuse invention du passe-port, les pauvres missionnaires se trouveraient immédiatement réduits à un bien pitoyable état. Il leur serait impossible de faire un pas, à moins d'obtenir à prix d'argent des passe-ports falsifiés, ce qui, nous n'en doutons pas, leur serait extrêmement facile, mais répugnerait certainement à leur conscience.

Il y a bien une loi qui enjoint aux Chinois de rester dans les limites de l'empire et qui leur défend de franchir les frontières pour aller vagabonder chez les peuples étrangers, y puiser de mauvais exemples et perdre le fruit de leur bonne éducation ; mais les nombreuses migrations des Chinois, qui vont peupler les colonies des Espagnols, des Anglais et des Hollandais, leur affluence en Californie, tout prouve que le gouvernement ne veille pas avec beaucoup de sévérité à l'exécution de cette loi. Elle est inscrite au *Bulletin*, comme beaucoup d'autres dont on ne tient pas plus de compte.

La faculté de pouvoir circuler librement et sans entraves dans toutes les provinces est un besoin en quelque sorte indispensable pour ces populations, continuellement lancées dans les opérations du grand et du petit négoce. On conçoit que la moindre gêne ap-

portée à leurs voyages ralentirait cet essor commercial qui est en quelque sorte la vie et l'âme de ce vaste empire.

La liberté d'association est aussi nécessaire aux Chinois que celle de circulation ; aussi la possèdent-ils pleinement et sans réserve. A part les sociétés secrètes, organisées dans le but de renverser la dynastie mantchoue, et que le gouvernement ne manque pas de poursuivre à outrance, toutes les associations sont permises. Les Chinois ont, du reste, une aptitude remarquable pour former ce qu'ils appellent des *houi* ou corporations. Il y en a pour tous les états, pour tous les genres d'industrie, pour toutes les entreprises et toutes les affaires. Les mendiants, les voleurs, tout le monde s'organise en associations plus ou moins nombreuses ; personne ne reste isolé dans sa sphère. C'est comme un instinct qui rapproche certains individus et les sollicite à mettre en commun ce qu'ils peuvent avoir de ressources, pour les faire valoir ensemble. Il arrive quelquefois que les citoyens se réunissent pour veiller à l'observance des lois, dans certaines localités où l'autorité se trouve trop faible ou trop insouciante pour maintenir l'ordre. Nous avons été témoin nous-même de quelques faits de ce genre dont les résultats ont été très-satisfaisants.

Le jeu est prohibé en Chine ; cependant, on joue partout avec une frénésie dont rien n'approche ; nous en parlerons ailleurs. Un gros village qui avoisinait notre mission, non loin de la grande muraille, était renommé pour ses joueurs de profession. Un chef de famille, joueur lui aussi comme les autres, se dit un jour qu'il fallait réformer le village et convertir les

joueurs. Il envoie donc des lettres d'invitation aux principaux habitants du lieu pour les inviter à un banquet. Vers la fin du repas, il prend la parole, et, après quelques considérations sur les inconvénients du jeu, il propose à ses convives de former une association ayant pour but d'extirper ce vice du village. La proposition étonna d'abord ; mais, après une délibération sérieuse, elle fut adoptée. On dressa un acte, signé de tous les associés, par lequel on s'engageait non-seulement à ne plus jouer, mais encore à surveiller le village pour s'emparer des joueurs pris en flagrant délit, et les conduire au tribunal afin d'être punis suivant la rigueur des lois. L'existence de l'association fut notifiée aux habitants du village, et tout le monde fut bien averti qu'elle était prête à fonctionner immédiatement.

Quelques jours après, trois des plus forcenés joueurs, qui, sans doute, n'avaient pas pris très au sérieux les prohibitions de leurs concitoyens, furent surpris les cartes à la main. Aussitôt on les garrotta, et six membres de l'association les conduisirent au tribunal de la ville voisine, où ils furent fouettés sans pitié et condamnés à une forte amende. Nous sommes resté assez longtemps dans ce pays, et nous avons pu constater par nos propres yeux combien ce moyen avait été efficace pour corriger les mauvaises habitudes du village. On a été tellement frappé des heureux succès de cette association, que, dans le voisinage, il s'en est formé plusieurs autres, organisées sur le même modèle.

Quelquefois ces sociétés, qui prennent ainsi naissance avec une remarquable spontanéité et en dehors de toute influence gouvernementale, présentent un caractère de

force qui étonne. On les voit exercer leur autorité avec une énergie et une audace dont les plus fiers mandarins seraient incapables. Non loin de l'endroit où nous vîmes se former l'association contre les joueurs, nous fûmes témoins de l'organisation d'une société bien autrement redoutable. Ce pays, habité par une population moitié chinoise et moitié mongole, est entrecoupé d'un grand nombre de montagnes, de steppes et de déserts. Les villages situés dans les gorges et dans les vallées ne sont pas assez importants pour que le gouvernement ait jugé à propos d'y placer des mandarins. Cette contrée, un peu sauvage, se trouvant éloignée de tout centre d'autorité, était devenue le repaire de plusieurs bandes de voleurs et de scélérats qui, jour et nuit, exerçaient impunément leur brigandage dans tous les environs. Ils pillaient les troupeaux et les moissons, allaient attendre les voyageurs dans les défilés des montagnes, les dépouillaient sans pitié et souvent les mettaient à mort; quelquefois même ils se précipitaient sur un village et en faisaient le saccagement. Nous avons été forcé de voyager souvent dans cet abominable pays, pour visiter nos chrétiens ; mais il était toujours nécessaire de se réunir en grand nombre et de ne se mettre en route que bien armés de pied en cap. A plusieurs reprises on s'était adressé aux mandarins des villes les plus rapprochées, et aucun n'avait jamais osé engager une lutte avec cette armée de bandits.

Ce que les magistrats avaient redouté d'entreprendre, un simple villageois l'essaya et réussit. — Puisque les mandarins, dit-il, ne peuvent pas ou ne veulent pas venir à notre secours, nous n'avons qu'à nous protéger nous-mêmes, associons-nous, formons un houi. — Il est d'usage, en Chine, que les associations s'organisent dans un repas. Le villageois ne recule pas devant la dépense ; il tue un vieux bœuf et expédie des lettres d'invitation dans tous les villages de la contrée. Tout le monde approuva l'idée de cette sorte d'assurance mutuelle, et l'on fonda une société qu'on appela *Lao-niou-houi*, c'est-à-dire « Société du Vieux Taureau, » pour conserver le souvenir du repas qui avait présidé à sa formation. Le règlement en était court et simple. Les membres devront chercher à enrôler le plus de monde possible dans la société. Ils s'engageront à se prêter partout et toujours un mutuel appui pour traquer les voleurs, grands et petits. Tout voleur ou recéleur aura la tête coupée immédiatement après avoir été arrêté. Il n'y aura ni procès ni enquête. Peu importe que l'objet volé soit une futilité ou de quelque importance..... Et comme il était facile de prévoir que des expéditions de ce genre entraîneraient nécessairement des démêlés avec les tribunaux, tous les membres étaient solidaires. La société tout entière prenait la responsabilité de toutes les têtes coupées. Un procès intenté à un associé devenait le procès de tout le monde.

Cette formidable société du Vieux Taureau se mit à fonctionner avec un ensemble et une énergie sans exemple ; outre les nombreuses têtes de grands et de petits voleurs qu'elle abattait avec une effrayante facilité, une nuit les associés se réunirent, en grand nombre et en silence, pour aller s'emparer d'un *tsey-ouo*, « nid de voleurs. » C'était un mauvais village caché dans le fond d'une gorge de montagne ; la société du Vieux

Taureau l'investit de toute part, y mit le feu, et tous les habitants, hommes, femmes et enfants, furent brûlés ou massacrés. Nous vîmes, deux jours après cette affreuse expédition, les débris encore fumants de ce nid de voleurs.

Il ne fallut que peu de temps pour extirper ou intimider tous les brigands de la contrée, et y faire respecter la propriété, à un tel point, que tout le monde aurait passé devant un objet égaré sur un chemin sans oser y toucher.

Ces rapides et sanglantes exécutions mirent en émoi les mandarins des villes voisines. Les parents des victimes firent retentir les tribunaux de leurs plaintes, et demandèrent à grands cris la mort de ceux qu'ils appelaient des assassins. La société, fidèle à sa consigne, se présenta comme un seul homme, pour répondre à toutes les accusations et soutenir le procès monstre qui lui était intenté ; elle n'en fut nullement effrayée, parce que, dès le commencement, elle avait prévu un dénoûment semblable. L'affaire alla jusqu'à Péking, et la cour des crimes, après avoir dégradé et condamné à l'exil un grand nombre de fonctionnaires dont la négligence était cause de tout ce désordre, approuva la société du Vieux Taureau. Le gouvernement voulut pourtant lui donner une existence légale en la plaçant sous la direction des magistrats ; il modifia les règlements, exigea que les membres porteraient, pour être reconnus, une plaque délivrée par le mandarin du district, et que, de plus, le titre de Société du Vieux Taureau serait remplacé par celui de *Tai-ping-che*, c'est-à-dire « Agence de pacification générale ; » c'était le nom qu'elle portait

quand nous quittâmes le pays pour entreprendre le voyage du Thibet.

On peut voir, d'après ce que nous venons de dire, que les Chinois savent user largement de leur liberté d'association, et en conclure qu'ils ne sont pas tout à fait aussi esclaves de leurs mandarins qu'on se l'imagine en Europe. La liberté de la presse est encore une de ces vieilles chinoiseries que les Occidentaux se figurent avoir inventée, bien qu'ils ne sachent trop comment s'y prendre pour lui faire jeter des racines sur leur sol : tantôt ils sont passionnés pour cette liberté, elle les rend fiévreux jusqu'au délire, et tantôt ils n'en veulent plus ; ils sont, en quelque sorte, ravis de n'avoir plus le droit d'écrire et de faire imprimer ce qu'ils pensent. C'est que, dirait un Chinois, les barbares des mers occidentales ont le sang trop vif, trop chaud ; il leur est impossible de prendre les choses avec calme et modération ; ils ne savent pas se fixer dans ce milieu invariable dont parle Confucius. Nous autres Chinois, nous faisons imprimer ce que nous voulons, des livres, des brochures, des feuilles volantes, des placards pour afficher au coin des rues, et nos mandarins ne s'en occupent pas ; nous sommes même imprimeurs à volonté ; la seule condition, c'est de ne pas trouver la chose trop ennuyeuse, et d'avoir assez d'argent pour faire stéréotyper des planches. Nous usons donc, tant qu'il nous plaît, de la liberté de la presse ; mais nous ne sommes pas dans l'habitude d'en abuser ; nous imprimons des choses qui peuvent récréer ou instruire le public, sans compromettre les cinq vertus fondamentales et les trois rapports sociaux. Nous aimons peu à nous occuper des affaires